

Culture Actions le dispositif de soutien aux initiatives étudiantes des Crous

Publié le 18 janvier 2023, Mis à jour le 18 janvier 2023

DEPUIS PLUS DE 60 ANS, EUX-MÊMES INSPIRÉS PAR DES INITIATIVES ÉTUDIANTES, LES CROUS ACCOMPAGNENT LES ÉTUDIANTS VERS LA RÉUSSITE STUDIEUSE ET L'AUTONOMIE. AUX CÔTÉS DES UNIVERSITÉS ET DES ÉCOLES, ILS CONTRIBUENT À LA DÉMOCRATISATION DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, FACILITENT LE PARCOURS DES JEUNES VERS L'AUTONOMIE ET CONTRIBUENT À AMÉLIORER LA QUALITÉ DE VIE SUR LES CAMPUS.

Culture Actions le dispositif de soutien aux initiatives étudiantes des Crous

Publié le 18 janvier 2023, Mis à jour le 18 janvier 2023



UN?SOUTIEN FINANCIER ET MATÉRIEL

Leur histoire et leur proximité quotidienne avec les étudiants leur ont permis d'acquérir une certitude?: les étudiants sont une chance pour les campus, pour les territoires, pour notre pays?! Vous en doutez?? Les Trans Musicales, à Rennes, et le festival international du court-métrage de Clermont-Ferrand, sont deux évènements structurants de la vie de leurs territoires qui sont, à l'origine, des projets associatifs étudiants.

Culture Actions le dispositif de soutien aux initiatives étudiantes des Crous

Publié le 18 janvier 2023, Mis à jour le 18 janvier 2023

C'est de ce constat qu'est né le dispositif Culture-ActionS, le dispositif des Crous de soutien aux initiatives étudiantes, par lequel les Crous apportent un soutien financier et matériel dans la réalisation des projets étudiants, classés en 4 grandes catégories :

- **ActionS ? L'engagement et la solidarité?**: projets relevant de la citoyenneté, la solidarité locale ou nationale, l'environnement, le sport, l'économie, le développement durable.
- **Culture ? L'action culturelle?**: production et diffusion culturelle dans tous les domaines artistiques (arts visuels, cinéma, danse, design, littérature, écriture, multimédia, poésie, théâtre, musique, photographie, mode, création artistique, peinture, bande dessinée?), et sous toutes les formes.
- **Jeune talent?**: mise en valeur de la création artistique, dans tous les domaines.
- **La culture scientifique, technique et industrielle (CSTI)?**: pour les projets privilégiant la recherche, les sciences, l'informatique ou la technologie (à l'exclusion des « simples » conférences), par exemple.

UN DISPOSITIF À TROIS FACETTES

Un accompagnement au montage de projet

Grâce au professionnalisme de leurs services culturels et/ou animation ? vie de campus, les Crous accompagnent les étudiants dans la transformation de leurs idées en projets

En quelques mots, cela consiste à accompagner la conception puis la réalisation du projet, en orientant les étudiants vers les acteurs (associatifs ou professionnels) du champ du projet, en les aidant dans la conception de budgets, en leur facilitant l'accès à des lieux, etc.

L'attribution régionale de subventions

Composées de représentants étudiants, des universités, des collectivités locales, de professionnels du milieu culturel ou associatif et de membres des Crous, des commissions régionales étudent, plusieurs fois par an, les projets étudiants qui leur sont soumis. Après audition des porteurs de projets, elles :

- Examinent et sélectionnent les dossiers
- Fixent le montant des subventions allouées par le Crous
- Désignent les projets présentés à la commission nationale.

Parmi les critères d'éligibilité, le projet doit :

- Être présenté obligatoirement par un étudiant inscrit dans une formation donnant droit au statut d'étudiant dans un établissement d'enseignement supérieur, un groupe d'étudiants ou une association étudiante
- Être novateur
- Mettre en exergue une dynamique d'animation de la vie étudiante, avec un impact sur le territoire universitaire /

Culture Actions le dispositif de soutien aux initiatives étudiantes des Crous

Publié le 18 janvier 2023, Mis à jour le 18 janvier 2023

le campus

- Bénéficier d'un cofinancement d'autres partenaires publics ou privés (aide matérielle chiffrable ou soutien financier).

Une commission nationale pour primer les projets innovants

Les commissions régionales identifient les projets les plus novateurs, qui sont présentés à une commission nationale chargée, dans chaque catégorie, de primer les projets les plus remarquables.

Les porteurs de projets présentés par les Crous sont auditionnés par une commission, qui décerne les prix dans les différentes catégories, pour des prix allant de 500euros à 2000euros.

Pour en savoir accéder au règlement et au calendrier de Culture ActionS dans votre académie, rendez-vous sur [le site de votre Crous.](#)

Depuis 2021, le dispositif Culture ActionS est abondé par la CVEC.